

RAPPORT DE L'AUTORITE TERRITORIALE

(à faire remplir par vos différents employeurs – vous pouvez faire une copie de ce document par employeur)

ECRIVEZ TRES LISIBLEMENT : EN EFFET, CE DOCUMENT SERA MIS A LA DISPOSITION DU JURY AVANT L'EPREUVE D'ENTRETIEN D'ADMISSION.

Le candidat doit remettre ce document signé par le directeur d'établissement et par l'autorité territoriale (élu(e) ou personne agissant par délégation de signature).

Le directeur d'établissement d'enseignement artistique devra remplir la première partie et la transmettre pour avis à l'employeur (élu(e)).

Le candidat devra faire parvenir ce document dûment complété et signé via son espace sécurisé **avant le 15 MAI 2024**

Nom et prénom du candidat :

Né(e) le :

Grade / Emploi :

Spécialité / Discipline :

Employeur :

Type et nom de l'établissement :

PARTIE A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE.

Descriptif des missions de l'agent (à mettre en relation avec les missions dévolues aux agents du cadre d'emplois de directeur territorial d'établissement d'enseignement artistique)

1 – Qualités pédagogiques / animation de la discipline artistique

2 – Travail en équipe pédagogique / projet pédagogique

3 – Participation au projet d'établissement

4 – Capacités à mettre en œuvre ou à participer à des actions culturelles dans l'établissement (auditions, concerts, animations scolaires, interventions d'artistes, expositions, galeries d'art, salons etc ...)

Fait àle

Nom, prénom et signature du Directeur d'établissement
d'enseignement artistique

PARTIE A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR (ELU(E)).

SYNTHESE GENERALE ET AVIS DE L'EMPLOYEUR

Certifié exact par l'autorité territoriale investie du pouvoir de nomination,

Fait àle

Signature de l'employeur public (Maire, Président, etc.) ou autre personne habilitée par délégation

Préciser les nom, prénom et qualité du signataire

Cachet de
l'employeur public